Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_150-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Finances – Décision modificative n°2 : budget centre aquatique

N° 2026-150

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu l'article L1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la présentation faite par Monsieur BABIN-TOUBA Ludovic, Vice-Président en charge des finances ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_150-DE

Considérant que la nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit l'application du principe du prorata temporis pour le calcul des amortissements et des reprises de subventions d'équipement ;

Considérant qu'il convient, afin de comptabiliser les derniers investissements soumis à amortissement, d'inscrire les crédits nécessaires à hauteur de 1 000 € en dépenses de fonctionnement et de 1 000 € en recettes d'investissement ;

Considérant qu'il est également nécessaire de prévoir des crédits complémentaires à hauteur de 35 000 € afin de prendre en charge les dépenses liées à l'avenant relatif à la compensation de la perte d'exploitation résultant du défaut de la bâche thermique, ainsi que les frais de prestations engagés dans le cadre d'un futur recours contentieux relatif à cette malfaçon ;

Considérant que ces dépenses sont intégralement financées par une subvention complémentaire versée par le budget principal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la modification budgétaire n°2 à appliquer sur le budget centre aquatique pour l'année 2026 :

FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES				
CHAP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
011	611	323	Prestations de service	35 000,00
042	6811	323	Amortissement	**1 000,00**
023	023	323	Virement à la section d'investissement	**-1 000,00**
TOTAL				**35 000,00**
RECETTES				
CHAP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
75	75822	323	Subvention équilibre du bugdet principal	**35 000,00**
TOTAL				**35 000,00**

INVESTISSEMENT				
DÉPENSES				
CHAP-OP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
TOTAL				**0,00**
RECETTES				
CHAP-OP	COMPTE	FONCTION	LIBELLÉ	MONTANT
040	28158	323	Amortissement autres installations mat et outil tech	**1 000,00 €**
021	021	323	Virement de la section de fonctionnement	**-1 000,00 €**
TOTAL				**0,00**

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE